



Réunion du Groupe de Travail
Biodiversité aquatique et Solutions fondées sur la Nature
1er décembre 2022 - Hôtel de Ville de Paris

PROJET DE COMPTE-RENDU

Présents :

Adèle Cassier, OFB,

Isabelle Matykowski, PFE et AEAP

Frédérique Tuffnell, PFE et Ramsar-France

Joffrey Lopilus, PFE

Marie-Laure Vercambre, PFE

Agnès Hallosserie, UICN

Sophie Gardette, IAGF

Olivier Gilard, AFD

Andréa Ferret, PFE

1. Participation du GT et de ses membres à la COP15 de la CDB à Montréal en décembre
 - Recensement des initiatives des membres du GT
 - Validation des messages

Le titre des messages a été modifié pour plus de lisibilité, puis les messages ont été adoptés à l'unanimité.

>> Vous pouvez retrouver les messages du PFE pour la COP15 [en français](#) et [en anglais](#) sur le site du PFE.

En préparation de la COP15, le groupe a engagé une discussion sur les attentes du nouveau cadre mondial pour la biodiversité.

Beaucoup soulignent l'importance de la cible sur les subventions néfastes à la biodiversité, qui s'annonçait déjà comme une des cibles les plus compliquées à mettre en place. Frédérique Tuffnell souligne l'importance des données afin de pouvoir évaluer l'impact des subventions et de définir précisément ce qu'est une subvention considérée comme néfaste dans le CMB.

Isabelle Matykowski insiste pour que le PFE se positionne afin d'être présent aux prochaines grandes réunions sur la question des financements de la nature et du climat.

Agnès Hallosserie souligne que le concept des SfN possède déjà des indicateurs associés et des critères d'évaluation pour pouvoir qualifier une action de SfN.

Olivier Gilard regrette la simplification d'indicateurs qui excluent des projets certes imparfaits mais qui représentent un pas dans la bonne direction. "Il n'existe pas de bons ou de mauvais projets."

>> Vous pouvez trouver l'accord de Kunming-Montréal [ici](#).

>> Découvrez le [bilan de la COP15 du PFE](#).

2. Pistes de réflexion : financement de la biodiversité

Pour l'année 2023, une piste de réflexion sur les financements de la biodiversité est envisagée, avec des rencontres avec des interlocuteurs qui ont mis en place des méthodes de financement innovantes (ex : PNR, coopérative carbone).

>> Si vous avez d'autres idées de contacts ou si vous connaissez des initiatives intéressantes, n'hésitez pas à nous en faire part !

3. Participation à la Conférence 2023

- Messages du PFE, messages du GT, objectifs

Les messages établis par le PFE pour la COP15 seront réutilisés à la conférence onusienne d'évaluation de l'ODD 6 qui se déroulera à New York du 22 au 24 mars 2023.

Elle se compose de plénières (destinées aux États membres) et de dialogues interactifs (Eau et Santé, Eau et Développement durable, Eau, Climat, Résilience et Environnement, Coopération). Des side events sont possibles, soit organisés dans l'enceinte de l'ONU soit en dehors (par exemple, à l'ambassade de France). Les side events officiels doivent être en lien avec le Water Action Agenda qui vise à lancer des initiatives, financement et des leviers d'actions.

L'OFB enverra des représentants via la liste officielle du Ministère.

L'AGF sera présente à NY et s'est portée candidate pour plusieurs side events avec des partenaires africains.

Les autres membres du GT ne possèdent pas encore d'information précise sur leur présence à la conférence.

4. Événement français du PFE sur l'ODD 6 - lundi 6 février 2023 - Hôtel de Roquelaure, Paris 6e

Cet événement sur une journée, en coopération avec le MTE et le MEAE, vise à rassembler les acteurs français de l'eau et des secteurs qui en dépendent afin de les mobiliser en amont de la conférence onusienne de mars 2023 à New York. Un aperçu du programme vous sera bientôt communiqué par Marie-Laure Vercambre.

>> Si vous souhaitez participer aux prochaines réunions du groupe dédié à la préparation de la conférence 2023 et à la préparation de cet événement, contactez Marie-Laure Vercambre : marie-laure.vercambre@partenariat-francais-eau.fr

>> Notre prochaine réunion de GT se déroulera dans la même semaine, le 08/02 de 14h30 à 16h.

5. Bilan des événements passés

- Point COP27 par Joffrey Lopilus, chargé de mission “Eau et Climat” du PFE

>> Le bilan complet de la COP27 est à retrouver [ici](#).

On peut souligner en particulier la création d’un fond sur les pertes et préjudices, l’absence d’un objectif plus ambitieux sur l’atténuation ou l’adaptation, l’annonce d’une réforme du système financier international par la Première Ministre de la Barbade, et le manque d’indicateurs du Bilan Mondial des Accords de Paris qui devrait avoir lieu l’année prochaine. Le sujet des SFN a été très présent à la COP27. Les termes utilisés sont clivants, et la définition, même si elle a été reconnue par l’UNEA, ne fait pas encore consensus. Les SfN s’annoncent comme un levier de négociation important pour la COP15.

Les discussions autour de l’agriculture sont, elles, très tournées vers le côté technique, avec peu de mentions de l’agroécologie et de l’agroforesterie.

Olivier Gilard indique que la vision de l’agroécologie diffère au Nord et au Sud, où on met souvent l’agroécologie en opposition aux enjeux de sécurité alimentaire. Pour être crédible dans les pays du Sud, l’agroécologie a besoin de faire la démonstration à grande échelle d’une production intensifiée. La question de la santé du sol (abordable par différentes approches comme l’agriculture biologique, sans labour, sans ajouts chimiques...) est perdue dans le terme d’agroécologie, perçu comme trop vaste et trop flou.

La question de l’eau et de l’agriculture est vitale pour les questions de biodiversité et pourra être abordée si le groupe le souhaite à travers le plan d’action 2023.

- Point COP14 de Ramsar par Frédérique Tuffnell

Cette conférence, qui s’est déroulée du 5 au 13 novembre, a été l’occasion de rappeler l’efficacité de la convention de 1971 sur les milieux humides, dont 172 pays sont signataires. Il y a eu 16 résolutions de fond afin d’établir un cadre pour le nouveau plan stratégique, améliorer la communication et la sensibilisation du public, et protéger les petites zones humides. La conférence vise aussi à intégrer à l’avenir les zones humides dans une stratégie de développement durable.

La déclaration de Wuhan sur les zones humides appelle à des actions à tous les niveaux de gouvernance.

Le label “villes Ramsar” a connu un vif succès et vise à encourager les villes à s’emparer de la question de la protection des zones humides sur leur territoire. Le Cercle des Villes Ramsar se réunira à Amiens du 08/06 au 10/06.

Prochaine réunion : Mercredi 08 février, 14h30

